00508

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE INTERNATIONALE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

N° 549 /MAE/SG/DFPI/SDOI/db/ta/nmc

Abidjan, le 14 JAN 2020

OBJET : Appel à candidatures pour un poste de Conseiller (ère) à l'Union Internationale des Télécommunications (UIT).

Monsieur le Directeur de Cabinet,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance l'appel à candidatures pour un poste de **Conseiller (ère)** à Genève, publié par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT).

Les dossiers de candidature doivent être soumis **avant le 16 février 2020**, via le site web suivant :

http://www.itu.int/employment/Recruitment/index.html.

Je vous saurais gré des dispositions que vous voudrez bien faire prendre en vue d'assurer une large diffusion de cet avis.

Vous voudrez bien trouver en annexe, l'avis de vacance référencé N°44P-2019/BR-SGD/EXTERNAL/P4 du 16 décembre 2019 du Secrétariat de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), y relatif.

Cette information a déjà été communiquée à vos services par voie électronique, vu le délai rapproché.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur de Cabinet**, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre et par Ordre
Le Secrétaire Général Adjoint

République de Côte d'Ivoire * Ministère des Affaires Etrangères *

Albert Gueu DOLE
Ambassadeur

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE CABINET
DU MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

ABIDJAN

dfpi@diplomatie.gouv.ci

Secrétariat général (SG)

ARRIVE LE 17 DEC. 2019
No ENREGIST 6465

Genève, le 16 décembre 2019

Courriel: HRerecruit@itu.int

A l'attention du Directeur général

Lettre circulaire N° 67

Sujet: **Avis de vacance Nº 44P-2019/BR-SGD/EXTERNAL/P4**

Monsieur le Directeur général,

L'emploi décrit en annexe doit être pourvu au siège de l'UIT.

La description d'emploi correspondante, les aptitudes requises des candidats, ainsi que toutes indications utiles, figurent en annexe à la présente lettre.

Les Administrations sont invitées à diffuser les avis de vacance à toutes les sources potentielles de recrutement: universités, instituts, associations d'ingénieurs et le secteur privé selon le cas.

Je serais reconnaissant à votre Administration de bien vouloir inciter les candidats et notamment les candidates qualifié(e)s à soumettre leur candidature pour l'emploi mentionné ci-dessus, au plus tard le 16/02/2020 sur notre site web http://www.itu.int/employment/Recruitment/index.html.

La Conférence de plénipotentiaires a adopté la Résolution 48 (Rev. Guadalajara, 2010), affirmant que: "... lors du choix entre plusieurs candidats ayant les qualifications requises pour l'emploi, la préférence doit être donnée aux candidats de régions du monde qui sont insuffisamment représentées dans les effectifs de l'Union, en tenant compte de l'équilibre qu'il est souhaitable d'obtenir entre le personnel féminin et le personnel masculin. »

Le Conseil à sa session de 2001 a adopté la Résolution 1187 afin d'encourager les Etats Membres et les Membres des Secteurs à suggérer pour des emplois à l'UIT, particulièrement dans les catégories professionnelle et supérieure, des candidates dûment qualifiées.

Les fonctionnaires qui sont déjà au service de l'Union peuvent poser leur candidature à cet emploi.

Mr. Houlin ZHAO
Secrétaire général

Annexes: **Avis de vacance Nº 44P-2019/BR-SGD/EXTERNAL/P4**

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'UIT - principale institution des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication - a pour tâche de connecter le monde. A cette fin, elle gère sur le plan international le spectre des fréquences radioélectriques et les orbites de satellites, s'emploie à renforcer l'infrastructure des communications dans les pays en développement et élabore des normes mondiales qui garantissent la parfaite interconnexion de systèmes de communication très divers. L'UIT organise également les manifestations mondiales TELECOM, qui rassemblent les représentants les plus éminents des secteurs public et privé et favorisent les échanges d'idées et de connaissances, dans l'intérêt de tous

AVIS DE VACANCE N° 44P-2019/BR-SGD/EXTERNAL/P4

Date de parution: 16 décembre 2019
Candidatures en cours d'acceptation

Les candidatures féminines sont encouragées

Fonctions: Conseiller(ère) auprès des commissions d'études

Numéro de poste: R5/P4/808

Date de clôture (23.59 Genève CH) : 16 février 2020

Durée de contrat: 2 ans avec possibilité de prolongation de 2 ans supplémentaires

Type de contrat: Contrat de durée déterminée

Lieu d'affectation: Genève, Suisse

Grade: P4

Organe:
Le Bureau des radiocommunications (BR) est chargé de l'application du Règlement des radiocommunications et de fournir l'appui technique administratif nécessaire pour les Conférences mondiales et régionales des radiocommunications organisées par l'UIT, les Assemblées et les Commissions d'études des radiocommunications. Il met en oeuvre les procédures réglementaires internationales pour l'enregistrement des assignations de fréquence et des positions orbitales, apporte son assistance aux administrations pour la coordination et la mise en oeuvre de leurs besoins en matière de spectre des fréquences et de positions orbitales et aide à résoudre les cas de brouillage préjudiciable. Il assure le secrétariat technique spécialisé des Commissions d'études des radiocommunications et de l'Assemblée des radiocommunications en vue d'établir des Recommandations sur l'utilisation du spectre et les caractéristiques des systèmes radioélectriques. Le BR comprend quatre départements: le Département des services spatiaux, le Département des services de terre, le Département informatique, administration et publications et le Département des commissions d'études.

Unité organisationnelle:
Au Bureau des radiocommunications, le Département des Commissions d'études participe aux travaux des Commissions d'études des radiocommunications suivant les méthodes de travail et le programme de travail adoptés par l'Assemblée des télécommunications.

Attributions / Responsabilités

Sous la supervision générale du Chef du Département des Commissions d'études, le/la titulaire est chargé(e) de fournir un appui aux conseillers des commissions d'études. À ce titre, il/elle s'acquitte des tâches suivantes:

- Élabore, conformément aux Résolutions de l'UIT-R, des projets de textes (recommandations, rapports, questions, etc.) devant être examinés par le Chef du Département, par les commissions d'études et/ou par la Conférence mondiale des radiocommunications et l'Assemblée des radiocommunications; analyse les Résolutions.
- Donne des informations pour assurer l'exactitude technique et l'exhaustivité de tous les textes de ce type.
- Présente les résultats d'études sur les aspects techniques de questions soumises au secrétariat.
- Assure la liaison avec les commissions d'études des autres Secteurs sur des sujets d'intérêt mutuel et coordonne les activités des commissions d'études.
- Peut être appelé(e) à donner des avis techniques, conformément au mandat des commissions d'études concernées, à des Départements d'autres Secteurs de l'UIT.
- Participe à des réunions des autres Secteurs pour préparer les conférences administratives et donner des avis sur des questions relatives aux commissions d'études concernées.
- Est responsable de l'exactitude et du bien-fondé des avis techniques exprimés dans l'exercice des attributions décrites plus haut. Toutefois, il existe habituellement des directives techniques et les recommandations et propositions sont revues par le superviseur.
- Participe, dans son domaine de compétence, à l'établissement des programmes des cycles d'étude organisés en ce qui concerne les activités de l'UIT-R.
- Sur demande, représente le BR à des réunions d'organisations internationales. Peut être amené(e) à remplacer un conseiller de commission d'études lors de réunions extérieures.
- Se tient au courant des études et des recherches dans le domaine des télécommunications et établit des rapports à l'intention des conseillers des commissions d'études.
- S'acquitte de toute autre tâche qui lui est demandée.

Compétences

- **Compétences essentielles:** Application des connaissances spécialisées; Aptitude à communiquer efficacement; Formation et échange de connaissances; Engagement à l'égard de l'organisation; Approche axée sur les résultats, et; Esprit d'équipe et collaboration.
- **Compétences fonctionnelles essentielles:** Analyse, sûreté de jugement et aptitude à décider; Souci du client et de la prestation de services, et; Aptitude à planifier et à organiser.
- **Compétences techniques essentielles:** Connaissance des procédures de normalisation des télécommunications internationales; la connaissance du Règlement des radiocommunications et la participation aux activités du Secteur des radiocommunications de l'UIT seraient un avantage. Excellentes aptitudes à la rédaction de rapports administratifs et techniques; expérience de l'utilisation des équipements informatiques. La connaissance des travaux des Commissions d'études de l'UIT-R serait un avantage.

Qualifications requises

Formation:

Diplôme universitaire supérieur dans une branche des TIC/télécommunications, mathématiques, coopération internationale ou dans un domaine connexe OU formation reçue dans un établissement d'enseignement supérieur de réputation établie, sanctionnée par un diplôme de niveau équivalent à

un diplôme universitaire supérieur dans l'un des domaines précités. Pour les candidats internes, un titre universitaire de premier cycle dans l'un des domaines précités, associé à dix années d'expérience professionnelle pertinente, peut remplacer le titre universitaire supérieur à des fins de promotion ou de rotation.

Expérience:
Au moins sept années d'expérience à des postes à responsabilité croissante, dans le domaine des services et des technologies de télécommunication, dont au moins trois ans au niveau international. Un doctorat dans un domaine connexe peut être considéré comme équivalent à trois années d'expérience professionnelle.

Langues:
Connaissance de l'une des six langues officielles de l'Union (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe) au niveau avancé et connaissance d'une deuxième langue officielle au niveau intermédiaire. La connaissance d'une troisième langue officielle serait un avantage. (Selon les dispositions de la Résolution 626 du Conseil, l'assouplissement des conditions requises en matière de connaissances linguistiques peut être autorisé pour les candidats ressortissants de pays en développement: lorsque les candidats de ces pays possèdent une connaissance approfondie de l'une des langues officielles de l'Union, leur candidature pourra être prise en considération.)

Informations supplémentaires:
Salaire:
Le traitement annuel total se compose d'un traitement annuel net (net d'impôts et avant déduction des contributions à l'assurance maladie et à la Caisse des pensions) en dollars USD et d'une indemnité de poste (indemnité de cherté de la vie). L'indemnité de poste est variable et peut être modifiée sans préavis, conformément aux taux fixés dans le régime commun des Nations Unies pour les traitements et les prestations.

Salaire annuel à partir de $ 72,637 + indemnité de poste $ 54,914

Les autres indemnités et prestations sont soumises aux conditions particulières de l'engagement, merci de vous référer à http://www.itu.int/en/careers/Pages/Conditions-of-Employment.aspx

---

Les candidats seront contactés directement en cas de sélection pour un test écrit. Des interviews peuvent être effectuées lors de l'évaluation des candidats.

Pour plus d'information concernant les conditions d'emploi, veuillez cliquer sur ce lien

Les candidats ne seront contactés que si leur candidature est susceptible d'être retenue.

Candidatures en cours d'acceptation

L'UIT est un espace non fumeur